

AFMAÉ : une rentrée prometteuse sous le signe de la continuité

Bonneuil-en-France, le 03 septembre 2024 – L'AFMAÉ est ravie d'annoncer la rentrée scolaire de son CFA des métiers de l'aérien, marquée par l'arrivée de nouvelles promotions, prêtes à entamer leur formation dans un secteur en pleine expansion.

2023-2024 : Une signature d'excellence

L'année scolaire 2023 – 2024 a confirmé pour l'AFMAÉ (L'Association pour la Formation aux Métiers de l'Aérien) son positionnement en tant qu'acteur majeur de la formation aux métiers de l'aérien. En effet, avec un taux de réussite global de plus de 96%, les précédents talents ont une fois de plus démontré leur détermination, leur engagement et leur excellence.

Une dynamique confirmée, un avenir prometteur

La rentrée de septembre 2024 au CFA des Métiers de l'Aérien confirme la dynamique positive amorcée en 2023, où l'AFMAÉ avait enregistré une hausse conséquente du nombre d'apprenants. Cette tendance se poursuit, témoignant de l'intérêt croissant des jeunes – et des moins jeunes – pour les métiers de l'aérien, un secteur stratégique en constante évolution et en quête de talents. Les perspectives d'emploi y sont plus que jamais prometteuses, avec de nombreux recrutements attendus dans les années à venir, offrant des débouchés pour les apprenants de l'AFMAÉ.

Des formations adaptées aux besoins du secteur

L'AFMAÉ poursuit sa mission d'excellence en offrant des formations initiales et continues en alternance qui répondent aux besoins actuels et futurs du secteur de l'aérien, dans les filières techniques et tertiaires. Cette année, encore plus d'un millier d'apprenants se spécialiseront en s'orientant vers le Bac Professionnel Aéronautique, le BTS Aéronautique*, le Certificat de Spécialisation (CS**) Technique Aéronautique ou Accueil dans les Transports, et le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) pour le métier de mécanicien aéronautique et pour le métier de PNC (Personnel Navigant Commercial).

* BTS Aéronautique: à partir de cette rentrée 2024, les secteurs de l'aéronautique et du transport aérien, représentés par le GIFAS et la FNAM ont souhaité une réforme du BTS aéronautique. Ces évolutions prennent en compte les besoins métiers et les compétences associées liées aux nouveautés technologiques, à l'utilisation de nouveaux outils numériques et à l'évolution des organisations du travail, dans un cadre de transition écologique primordial pour le secteur.

** Anciennement Mention Complémentaire Aéronautique

Un secteur en plein essor avec de nombreux débouchés concrets

L'aérien continue d'attirer de nouveaux talents grâce à ses nombreux atouts : diversité des métiers, perspectives de carrière, et participation à la transition du secteur et aux enjeux de décarbonation. **Magali Jobert**, déléguée générale de l'AFMAÉ, souligne : « *L'enthousiasme*

croissant pour les métiers de l'aérien est indéniable. Le salon du Bourget en 2023 avait déjà mis en lumière cet engouement, nul doute que l'édition 2025, qui clôturera cette nouvelle année scolaire, confirmera cette tendance. Les jeunes aspirent à jouer un rôle clé dans l'avenir de l'aéronautique, un domaine qui ne cesse de se réinventer et de proposer des parcours professionnels riches et diversifiés».

Objectifs ambitieux et enjeux politiques pour la rentrée scolaire 2024

Forte de cette dynamique, l'AFMAÉ se fixe des objectifs ambitieux pour l'année scolaire 2024-2025. Le centre de formation prévoit d'accroître son activité et d'être un acteur majeur dans de nouveaux projets notamment sur l'enseignement des nouvelles mobilités aériennes visant à soutenir la croissance et l'excellence du secteur de l'aérien.

Magali Jobert conclut : « À l'horizon, il y a un avenir professionnel prometteur pour les apprentis, en phase avec les besoins croissants des entreprises actrices de la relation client et d'une industrie en pleine mutation. En complément, nous sommes attentifs aux décisions prises par le nouveau Gouvernement et France Compétences sur le financement de l'apprentissage, dont notre CFA des Métiers de l'Aérien dépend. L'AFMAÉ est membre de La FNADIR (Fédération Nationale des Directeurs de CFA) et participe à porter la voix des CFA auprès de nos dirigeants politiques. Nous défendons le modèle de l'apprentissage qui est adapté aux besoins de formation sur des métiers en tension du secteur de l'aérien ».

Le programme de la rentrée

Lundi 26 août 2024: (Bonneuil-en-France et Toussus-le-Noble)

- 2^{ème} année Bac pro Aéronautique
- 2^{ème} année BTS Aéronautique

Mardi 3 septembre 2024: (Bonneuil-en-France)

- 1^{ère} année Bac Professionnel Aéronautique,
- 1^{ère} année BTS Aéronautique
- Certification de spécialisation Aéronautiques option AMT* et Avionique
- Certification de spécialisation Accueil dans les Transports

Lundi 16 septembre 2024: (Bonneuil-en-France)

- 1^{ère} année Bac Professionnel Aéronautique,
- 1^{ère} année BTS Aéronautique
- Certification de spécialisation Aéronautique option AMT*
- Certification de spécialisation Accueil dans les Transports

Mardi 17 septembre 2024: (Toussus-le-Noble)

- 1^{ère} année Bac professionnel Aéronautique
- Certification de spécialisation Aéronautique option AMT

* Avion Moteur à Turbines



A propos de l'AFMAÉ

L'AFMAÉ forme en apprentissage des mécaniciens, des techniciens (Baccalauréat Professionnel Aéronautique, Certificat de Spécialisation Aéronautique, BTS Aéronautique) et des agents d'escale/relation client (Certificat de Spécialisation Accueil dans les Transports).

L'AFMAÉ possède une offre de formations certifiantes qui s'inscrit dans l'accompagnement et la professionnalisation de profils, tel que le CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) PNC (Personnel Navigant Commercial) pour former des hôtesses et stewards.

La formation continue proposée est accessible aux salariés du secteur de l'aérien et de l'aéronautique pour un maintien ou une montée en compétences, un changement de métier dans l'entreprise ou l'adaptation au poste de travail.

En outre, l'offre CQPM (Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie) permet aux chercheurs d'emploi d'intégrer un cursus de formation qui répond à l'employabilité directe du secteur.

Le développement de l'offre de formation de l'AFMAÉ suit les évolutions du marché, technologiques et réglementaires (facteurs humains, réglementation aéronautique, licence aéronautique européenne...).

Cette excellence est reconnue par l'obtention de certifications (Qualiopi, Certimétal ...), habilitations, agréments (agrément européen EASA PART 147) et labels (Empl'itude, Pro Tarmac).

L'AFMAÉ, fondée en 1996 par Air France, le Groupe ADP, la FNAM (Fédération Nationale de l'Avion et de ses Métiers) et le GIFAS (Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales) est installée sur deux sites, sur l'aéroport du Bourget, à Bonneuil-en-France et sur l'aérodrome de Toussus-le-Noble. Cette situation en fait un élément incontournable de la formation en particulier en Île-de-France - première région aéronautique française.

L'AFMAÉ développe une formation de référence pour le secteur grâce à l'appui de ses entreprises partenaires du transport aérien et de la construction aéronautique et spatiale, qui mettent en commun leurs compétences.

L'AFMAÉ a un rôle d'expertise-conseil et contribue à l'enrichissement des programmes de l'éducation dans le domaine des 3A (Aéronautique, Aérien et Aéroportuaire) avec notamment la collaboration du ministère français de l'Éducation nationale et le soutien du Conseil Régional d'Île-de-France, des Territoires du Val d'Oise et du Fonds Social Européen.

A ce jour, l'AFMAÉ a formé plus de 11 500 apprentis, 4 000 stagiaires de la formation continue, représentant plus de sept millions d'heures de formation.



En savoir plus : www.afmae.fr

Pour toute demande d'information, contacter :
Nicolas Robineau



Nicolas Robineau
CEO

For



nirobineau@immercomconsulting.com

06.98.19.80.65